

Conférence presse

Allocution du Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

Lancement du fonds de mobilité AléVini du projet ICC

15 septembre 2023 | Ebène, Maurice

Mesdames et Messieurs,

J'ai plaisir à vous souhaiter la bienvenue au Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien pour vous annoncer le lancement d'une activité phare de notre projet régional de développement des industries culturelles et créatives, plus connu comme le projet ICC de la COI.

Avant d'y venir, permettez-moi un petit retour en arrière.

En février 2022, la COI et l'Agence française de développement ont signé la Convention de financement du projet ICC à l'occasion du 36^e Conseil des ministres de la COI. Ce moment était, je le pense, attendu par de nombreux professionnels de la culture puisqu'il est vrai que la culture est trop souvent le parent pauvre des politiques publiques mais aussi des projets de coopération régionale.

Pourtant, la culture est bel et bien un levier d'épanouissement socioéconomique, d'innovation, de création. Elle est aussi un vecteur d'inclusion et de paix.

L'objectif de notre projet ICC que l'AFD soutient de manière conséquente à hauteur de 5,1 millions d'euros vise une meilleure cohésion sociale et la consolidation d'un sentiment d'appartenance régional qui contribue au développement économique, notamment par la structuration des acteurs culturels et de leur écosystème.

Au cœur de ce projet, il y a donc des principes forts d'égalité femme-homme, d'inclusivité, de partage et de co-développement.

Pour ce faire, le projet ICC prévoit des activités de formation, de co-crédation, de gouvernance et de structuration des filières, de soutien aux opérateurs et opératrices ou encore de valorisation des patrimoines. Nos actions se caractériseront donc par leur diversité. Sur les quatre prochaines années nous chercherons donc à répondre au mieux aux demandes des opérateurs et

opératrices de la culture qui ont été compilées dans une étude de pré-faisabilité en 2020.

Les activités du projet ont donc officiellement été lancées au tout début de cette année après une phase de démarrage d'un semestre pour poser les jalons administratifs et financiers. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion d'accueillir plusieurs d'entre vous à la soirée de lancement du projet ICC avec l'accompagnement poétique de Shenaz Patel, Mélanie Pérès et Daniella Bastien.

Depuis, nous avons lancé les premières activités, notamment :

- Une formation sur les architectures traditionnelles qui a bénéficié à une quinzaine de professionnels et administrateurs des administrations de nos Etats membres. Ces formations de terrain ont permis d'affiner les connaissances sur les techniques traditionnelles de construction, d'établir des fiches permettant de soutenir des dossiers de classification notamment auprès de l'UNESCO, et de développer un outil numérique dédié pour les responsables nationaux du patrimoine.
- Nous avons aussi lancé un appel d'offres pour l'élaboration de podcasts sur le Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) dans nos îles. Ce premier exercice verra la production de dix podcasts pour chaque pays qui documenteront les pratiques culturelles et les marqueurs identitaires de nos sociétés.

Et tout ceci nous amène donc à notre annonce d'aujourd'hui.

Nous avons souhaité vous réunir pour vous informer du lancement d'une activité très attendue du projet ICC.

Il s'agit du **Fonds d'aide à la mobilité** des opérateurs et opératrices culturels que nous avons baptisé « **AléVini** ».

Le Fonds de mobilité AléVini répond bien sûr à une forte demande des opérateurs culturels de nos îles qui ne disposent pas toujours des moyens pour se produire à un festival, participer à un salon professionnel ou encore sonder les marchés et présenter leurs créations et services.

Avec ce Fonds, la COI entend donner ce coup de pouce qui permet aux professionnels de la culture de se déplacer plus sereinement et cela est

d'autant plus important que notre géographie insulaire rend *de facto* les déplacements plus coûteux.

Le Fonds AléVini est donc un instrument utile proposé par notre projet ICC qui fonctionnera par cycle. Avec cette conférence de lancement du Fonds AléVini nous ouvrons donc le premier cycle d'appel et d'attribution de subventions à la mobilité.

S'il sera sans doute emblématique des activités du projet ICC, je souligne néanmoins que d'autres mécanismes d'aide seront lancés pour la co-création et l'entrepreneuriat culturel féminin dans le tourisme ou encore des bourses de Master en management culturel, par exemple. Mais nous aurons l'occasion d'y revenir en temps et lieu.